



15ème législature

Question N° : 40398	De Mme Aina Kuric (Agir ensemble - Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >jeunes	Tête d'analyse >Conséquences chez les jeunes de l'addiction aux psychotropes	Analyse > Conséquences chez les jeunes de l'addiction aux psychotropes.
Question publiée au JO le : 27/07/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Aina Kuric attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les conséquences chez les jeunes de l'addiction aux psychotropes, en particulier au méthylphénidate. La présidente de la Commission des Citoyens pour les Droits de l'Homme, Mme Escudier, a fait part de ses inquiétudes à Mme la députée quant aux addictions dues aux dépistages amenant certains enfants dits « à risque » à se voir prescrire des psychostimulants tels que le méthylphénidate, commercialisé sous le nom de Ritaline, Quasym et Medikinet (dérivé d'amphétamine classé comme stupéfiant par l'ONU). Ces dépistages peuvent être accompagnés de primo-prescriptions dont 30 % sont effectuées par des médecins libéraux, généralistes ou spécialistes et ceci en toute illégalité, la prescription initiale de méthylphénidate étant réservée aux médecins hospitaliers. Entre 2012 et 2020, il a été constaté une augmentation de 143 % du nombre de prescriptions de psychostimulants remboursés par la Sécurité sociale (503 956 boîtes remboursées en 2012 et 1 227 013 boîtes en 2020). Il en résulte un véritable risque d'addiction aux effets délétères pour les jeunes que cela concerne, un risque d'ores et déjà soulevé et rapporté par Mme Escudier à sa prédécesseuse Mme Buzyn, laquelle aurait fait état d'une sollicitation de l'ANSM pour « disposer d'un état des lieux actualisé et des actions mises en œuvre ». Elle souhaiterait savoir s'il est possible d'établir une actualisation de l'avancée des travaux de l'ANSM concernant les actions mises en œuvre sur ce sujet. Par ailleurs, elle souhaiterait savoir s'il serait envisageable d'ouvrir une réflexion sur les mesures à prendre pour éviter une généralisation néfaste de la consommation de psychotropes chez les jeunes .